



Efficace sur Coronavirus
humain HCoV-229E



Réf. 773506

**Avantages
produit**

BACTALIM DOUX

Détergent dégraissant désinfectant doux moussant.

Détergent dégraissant désinfectant moussant à faible alcalinité. Bactéricide, levuricide et virucide. S'utilise pour le nettoyage des surfaces et matériels en milieu alimentaire.

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide selon EN 1276 en 5 min, 20°C en conditions de saleté à 0,5% sur *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, à 0,5% sur *Listeria monocytogenes* et à 1% sur *Salmonella typhirium*

Bactéricide selon la norme EN 13697 à 2% en conditions de saleté en 15min à 20°C sur *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Salmonella typhirium*, *Listeria monocytogenes*.

Levuricide selon EN 1650 à 0,5% en 15 min, 20°C en conditions de saleté à sur *Candida albicans*.

Levuricide selon la norme EN 13697 à 2% en conditions de saleté en 15mn à 20°C sur *Candida albicans*.

Virucide selon la norme EN 14476 en conditions de saleté (5 min, 20°C) à 2% sur les virus enveloppés, virus de la vaccine et à 0,5% sur le coronavirus humain HCoV229E.

Produit utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) n° 834/2007

MODE D'EMPLOI

Diluer le produit de 0,5% à 2%. Étendre la solution sur la surface à nettoyer.

Laisser agir de 5 à 15 minutes. Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

CARACTERISTIQUES

Densité : 0,99 -1,01

pH à 2% : 7-8

Aspect : liquide liqueureux incolore

Sécurité selon FDS : Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande pour le personnel

médical au 0800 300 560.

CONDITIONNEMENT

Réf. 773506 : Carton de 2 bidons de 5L

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit biocide TP 4

Substances actives biocides : chlorure de didecyldimethyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 50,00 g/kg, alcool éthylique, CAS : 64-17-5, 20,00 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Eviter le rejet dans l'environnement.

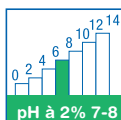
Conforme à législation en vigueur relative au produit de nettoyage des objets se trouvant en contact de denrées alimentaires (arrêté du 19/12/13).

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Usage réservé aux professionnels.

Formule déposée au Centre Anti-poison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)



0 800 300 560

Service & appel
gratuits

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : www.heegeo.fr
HEEGEO - Centre Logistique de la Gare - 19270 USSAC